NOUVELLE-ORLÉANS, 1er MARS 1900.

Livraison 2ème. | 7e SÉRIE. | Tome I

COMPTES-RENDUS

—DE—

L'Athénée Louisianais,

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS.

SOMMAIRE.

Pour l'Abonnement s'adresser au Secrétaire, P. O. Box 725.

Prix de l'Abonnement, $1.50 par An, payable d'avance.
Le Numéro, 25 Cents,
Chez l'Imprimeur, 406 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
IMPRIMERIE FRANCO-AMERICAINE, 406, RUE DE CHARTRES
1900.

Nouvelle-Orléans, 1er Mars 1900.

COMPTES-RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Société fondée sous ce nom a pour objet :
1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;
2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger ;
3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance du 12 Janvier 1900.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents : MM. Gaston Doussan, Juge Jos. A. Breaux, Edgar Grima, Dr. Louis G. LeBeuf, Charles T. Soniat, Gustave V. Soniat, Lucien Soniat, Juge Emile Rost et Bussière Rouen.

Ouverture de la séance à huit heures.

La démission de M. Henri A. Bernard, comme membre actif, est acceptée avec regrets.

Pour la prochaine réunion M. le Juge Rost promet de lire un article de lui intitulé : " Voyage en Savoie."

La société prie le secrétaire d'acheter pour $10 de billets pour la représentation qui doit être donnée au profit de l'Union Française.

Le secrétaire lit une lettre de M. William Beer, bibliothécaire de la bibliothèque Howard, dans laquelle il offre à l'Athénée de l'aider à compléter la collection de ses livraisons.

Le secrétaire est prié d'écrire à M. Beer et de le remercier de son offre aimable.

M. le Dr. Louis G. Le Beuf prend la parole et donne lecture d'une nouvelle poétique et intéressante ayant pour titre : "Le Bayou Ouiski, Légende Indienne."

M. Edgar Grima parle ensuite d'une brochure qui lui est récemment tombée entre les mains ayant rapport au "Mystère du Sonnet d'Arvers." M. Félix Arvers, poète français de l'école romantique, a acquis de la renommée par cette pièce de vers, et M. Grima promet, pour la prochaine livraison, d'en faire des extraits.

L'ordre du jour demande le renouvellement du bureau et sont élus, à l'unanimité des voix :

M. Alcée Fortier, Président,
Dr. Gustave Devron, 1er Vice-Président,
M. Gaston Doussan, 2d Vice-Président,
M. Edgar Grima, Sous-Secrétaire.

M. Fortier remercie ses collègues de l'honneur qui lui est fait en le réélisant si souvent à la Présidence, et il promet de s'en rendre digne en faisant, comme dans le passé, tout ce qu'il pourra pour maintenir l'œuvre de l'Athénée, et perpétuer, en Louisiane, la langue de nos ancêtres.

MM. Doussan et Grima offrent aussi des remercîments, et M. Grima, en terminant propose un vote de remercîments à M. Fortier pour le dévouement et le désintéressement dont il a fait preuve pour l'Athénée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

A l'unanimité des voix, l'Athénée exprime sa satisfaction en apprenant que M. le Dr. Devron se rétablit promptement, et tous les membres forment l'espoir qu'ils auront bientôt le plaisir de voir le 1er Vice-Président occuper sa place habituelle à nos réunions.

A neuf heures le Président prononce l'ajournement.

Séance du 26 Janvier 1900.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents: MM. Juge Joseph A. Breaux, Gustave V. Soniat, Juge Emile Rost, Gaston Doussan et Bussière Rouen.

Ouverture de la séance à huit heures.

Le procès-verbal de la réunion du 12 janvier est lu et adopté.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de Mme Hélène Hazelton de Paris.

5 rue Lapérouse, Paris 31 décembre 1898.

Monsieur le Président de l'Athénée-Louisianais.

Monsieur—Je viens vous présenter tous les remerciments de ma mère, Madame Fitz-Hatton, pour l'envoi gracieux de l'Athénée Louisianais que nous lisons avec un vif intérêt.

Pourrai-je solliciter en même temps la permission de vous envoyer quelques comptes-rendus de la musique et des théâtres de Paris, et de devenir ainsi votre correspondant à titre gracieux en souvenir de mon père qui avait écrit pour M. le Docteur Mercier.

Je suis pianiste et mon fils est violoniste du Conservatoire; ci-inclus un programme d'une de mes matinées d'élèves. Etant sur le point de faire un voyage à

Constantinople, je pourrai vous envoyer le récit aussitôt mon retour, dans deux semaines.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

HÉLÈNE HAZELTON.

M. le Juge Rost lit ensuite un charmant récit du voyage qu'il a fait en Savoie.

A dix heures l'ajournement est prononcé.

Séance du 23 Février 1900.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents : MM. Gaston Doussan, Juge Joseph A. Breaux, Juge Emile Rost, Gustave V. Soniat, Charles T. Soniat et Bussière Rouen.

A huit heures ouverture de la séance.

M. Ferdinand Larue, invité, assiste à la réunion.

Le procès-verbal de la séance du 26 janvier est lu et adopté.

Le Président annonce qu'il a reçu du représentant de M. Henri de Régnier, une lettre acceptant, en principe, l'invitation de l'Athénée. Mais le Président ajoute qu'il attend la réponse définitive de M. de Régnier.

Les membres présents ont, à ce sujet, témoigné à M. Fortier leur satisfaction.

M. Fortier dit que le cercle français de Harvard a fait publier " Le Pédant Joué " de Cyrano de Bergerac, et se propose de jouer cette pièce intéressante. M. Fortier a reçu un exemplaire de cet ouvrage contenant une biographie détaillée de l'auteur, et donne lecture de quelques scènes amusantes de cette comédie.

M. le Juge Rost propose le candidature de M. Ferdinand Larue, comme membre actif de l'Athénée, et sur motion de M. Charles T. Soniat, les règlements sont suspendus et M. Larue est élu membre actif à l'unanimité des voix.

A neuf heures l'ajournement est prononcé.

Le Bayou Ouiski.

UNE LÉGENDE INDIENNE.

Dans une des régions les plus favorisées par une nature généreuse, vivait autrefois une tribu d'Indiens du nom des Oumas. Le Page du Pratz nous dit, et en référant à la carte De Lisle, nous voyons que cette tribu est placée à l'est du Mississipi, à quelques lieues de son delta. Plus tard nous la trouvons établie à l'ouest du Bayou Lafourche, au confluent de cinq bras d'eau, dans une anse formée par les bayous Grand Caillou, Petit Caillou, Dularge, Black et Terrebonne. Elle vivait là presque au bord de la grande Mer du Sud, dans une paix et un bonheur complets. La pêche et la chasse fournissaient toutes les nécessités que leurs besoins si simples, leur goût et leur caractère paisible réclamaient. Ils vivaient en paix avec leurs voisins les Loupélousas, Bayougoulas et Tchatchgoulas, au nord, et les Siticiuchas, et les Thoouchas (chat-ouaie), à l'ouest. Moins sanguinaire et cruelle que quelques-unes de ces tribus et plus fière et industrieuse que beaucoup d'autres, elle vivait paisiblement dans cette contrée d'abondance, en véritables enfants des forêts, tranquilles et sans inquiétude de l'avenir. Comment pouvait-il en être autrement? La nature avait semé librement de sa corne d'abondance toute cette région fertile. Une faune nombreuse et des

plus variées, des lacs, des baies, des rivières remplies de poissons de tout genre, des forêts superbes, aux arbres gigantesques et bienfaiteurs, dont les racines et les fruits succulents aidaient à contribuer à l'œuvre de perfection de cette végétation si généreuse.

Le village des Oumas se trouvait ainsi sur un des principaux cours d'eau du Lafourche, un cours d'eau qui aidait ce bayou à vider le surplus des eaux sablonneuses du grand Meschacébé dans sa crue annuelle. Cette petite rivière, comme bien d'autres en Louisiane, avant la construction de nos digues ou levées, contribuait aussi à combler les marais stagnants et les prairies tremblantes de cette région par un dépôt graduel et insensible, qui, mêlé aux débris d'arbres, d'herbes et de joncs, a formé ainsi presque toute la géologie du terrain au sud de notre Etat.

Ces enfants de la forêt vivaient aussi heureux et paisibles que nous le raconte le fameux romancier américain, Fénimore Cooper, dans quelques-uns de ses écrits ; dans une harmonie parfaite avec toute cette nature, aidant à l'édifice de ce bien-être suprême par des mœurs et des coutumes des plus simples.

La hache du bûcheron et le soc de la charrue vinrent troubler tout ceci, et l'homme de la civilisation, l'homme de la chrétienté, fier d'une mission dite divine, vint se heurter contre ce monde inconnu. L'Indien, à l'esprit simple et confiant tout en étant barbare, eut à combattre l'endurcissement et des raffinement de vices et de crimes que les nouveaux venus portaient avec eux.

A l'arrivée du colon blanc l'hospitalité et les gages d'amitié furent offerts et échangés avec les nouveaux émigrants, et bientôt nous voyons une relation intime s'établir entre eux, une relation qui devient encore plus vive par le commerce des pelleteries, du maïs et des

vivres de tous genres. Malheureusement pour cette bonne entente, leurs voisins les Tchatchagoulas se liguèrent avec quelques esprits cruels et rapaces parmi les colons pour leur enlever leur patrimoine.

Ces Indiens prétendirent que les terres où habitaient les Oumas leur appartenaient et les vendirent aux émigrants qui s'étaient établis près de cette contrée. Les pauvres Oumas qui ne voulaient pas laisser la question à l'arbitrage de la guerre, envoyèrent une délégation à Bienville à la Nouvelle-Orléans ; malheureusement ils ne le trouvèrent pas là dans ce moment, ayant été appelé à Biloxi pour une affaire urgente, et ils durent s'en retourner dans leur pays, sans avoir réussi à décider la question. Il advint qu'un jour, par une belle journée d'été, quand le village engourdi par la torpeur accablante d'un climat presque tropical était plongé dans le repos, les agents de la grande compagnie qui réclamait ces terres vinrent parmi ces Indiens pour négocier un ajustement de toutes ces questions. Malheureusement ces agents funestes leur portèrent en cadeau pour ouvrir les négociations quelques tonneaux d'eau de vie. Cette journée fut une journée d'orgie qui ne se termina qu'après que plusieurs combats sanguinaires se furent livrés, entre les deux partis qui divisaient la tribu. Quand la nuit fut venue et que les grands feux allumés commencèrent à jeter leurs lueurs livides à travers les eaux du Bayou, une scène étrange et terrible se passa. Les membres du parti conservateur de la tribu, qui essayaient de calmer les esprits emportés des jeunes guerriers, essayèrent par des raisonnements et toute la persuasion possible de leur faire comprendre qu'ils perdaient par leur folie l'héritage de leurs pères, un héritage qui datait de cent générations. Ils épuisèrent toute leur éloquence, toute leur patience dans ces inutiles efforts, et la nuit

était à moitié passée que la discussion durait encore. C'était plutôt une dispute acharnée qu'une discussion. Ce fut à ce moment, quand toute la tribu, occupée de cette grave question, ne pensait pas à leurs ennemis, que les jeunes braves de la tribu voisine, les Tchatchagoulas, au nombre de trois cents, se précipitèrent sur ces malheureux. Le carnage fut terrible, les Oumas pris à l'improviste, divisés entre eux, rendus fous par l'action de la boisson, ne purent offrir qu'une bien faible résistance. Ils furent tous massacrés, et le cours d'eau au milieu du village fut, dit-on, rougi par des flots de sang.

Seule, la fille du chef de la tribu, la belle et bonne Ouma-ee, se sauva dans le fond du wigwam de son père, et resta réfugiée jusqu'au matin sous un monceau des corps de ses pauvres frères. Quand elle fut découverte, au lieu de suivre les assassins de sa tribu elle se précipita dans le sein de la rivière. " Son beau corps roula sous la vague marine," et les flots avides et jaloux ne rendirent jamais son âme pure et virginale. Le glaive meurtrier ne pouvait pénétrer dans ce lit, et elle dormit pour toujours dans un berceau de joncs, de lis et de mousse. Son âme, nous dit la légende, sommeille toujours au fond des flots, et la nature en détournant le lit de ce bayou, a rendu cette sépulture inviolable. Le voyageur indiscret qui se permet de visiter ces lieux enchanteurs et glisse lentement sa pirogue légère sous un canapé de mousse, d'arbres et de fleurs, est surtout frappé par la blancheur, par le parfum subtil et délicat d'un lis d'eau d'une famille inconnue à toute autre région et qui abonde dans cet endroit. Il semblerait que ce beau corps eût fertilisé le marécage et eût fait éclore cette fleur superbe. Souvent, sous l'effet du charme de ces lieux, si vous vous permettez de rêver, de poétiser ces rives enchanteresses,

vous vous sentez sous l'influence de cet endroit férique, enivré par l'odeur tiède et pénétrante des bois et de cette nature endormie, vous êtes subitement réveillé de votre rêve par le cri sonore et aigu, poussé par un cygne majestueux qui s'élève du milieu des joncs et, étendant ses ailes blanches comme l'hermine, plane au-dessus des cypres gigantesques et des chênes robustes comme indigné de votre présence audacieuse et téméraire.

Peut-être qu'il porte aussi l'âme de la belle Indienne, la dernière de sa tribu, la seule qui survécut à la tragédie du Bayou Ouiski....

LOUIS G. LE BEUF.

Voyage en Savoie.

Ce titre ne veut pas dire que je vous demanderai de parcourir avec moi, en pensée, tout ce beau pays de montagnes, qui a pour nom la Savoie et qui, tout en étant français de race et de langue, ne fait partie de la France que depuis 1860, à la suite de la guerre d'Italie. Je veux seulement vous raconter très brièvement une admirable excursion à travers le département de la Haute Savoie, commençant à Genève et se terminant à Aix-les-bains, et au lac du Bourget. Partant de Genève après midi, on reconnaît à la petite ville d'Annemasse le tricorne des gendarmes français ; on a quitté la Suisse pour le pays des Savoyards. La ligne du chemin de fer remonte la vallée de l'Arve jusqu'au village de St-Gervais-les-bains. Pendant les trois heures que dure ce trajet, on ne se lasse pas d'admirer les vues splendides des montagnes, les premiers contreforts du massif du Mont Blanc, qui vont en grandissant et semblent à

l'horizon fermer entièrement le vallon. A St Gervais, le chemin de fer s'arrête; il faut se rendre à Chamonix en voiture. Les voyageurs s'installent dans de grandes diligences à sièges découverts, un peu comme nos tally-hos, mais donnant place à trente voyageurs, et l'attelage de six chevaux commence la longue montée de trois heures pour arriver a Chamonix à sept heures du soir. Avant d'arriver à l'entrée du village nous ressentons un froid très vif, et dans la nuit tombante nous voyons d'un côté de la route semblant tout proche mais à plusieurs kilomètres, la longue traînée du glacier des Bossons.

Ce qui vous frappe en arrivant à Chamonix, c'est l'immensité des montagnes qui vous entourent; d'un côté les rochers nus et sévères de la cîme du Brévent, de l'autre les nombreux pics couverts de neige et formant le massif du Mont Blanc; le tout se détachant d'un ciel limpide et transparent, et paraissant à l'œil tout à côté du village, tandis que chaque excursion dans les montagnes occupe la journée. Ce qui est indescriptible, c'est l'effet de la lumière du soleil sur ces sommets neigeux, donnant à la neige des teintes rosées le matin et vers le crépuscule des teintes d'opale; cette neige devenant, lorsque la nuit est tombée, un manteau d'un blanc mat, scintillant de points lumineux aux rayons de la lune. Le Mont Blanc est unique au monde: nous avons en Amérique des pics plus élevés, mais pas une montagne qui en approche pour la beauté des sites et les merveilleux paysages.

Nous quittons Chamonix à sept heures du matin par une belle journée du mois d'août; on se croirait en plein hiver louisianais tant l'air est vif. Nous reprenons la route de St-Gervais, pour arriver avant la nuit au lac d'Annecy. La route descend, et notre attelage de six chevaux nous entraîne rapidement. Cette promenade

cessera bientôt d'exister; nous voyons sur notre route les travaux du train électrique qui dans quelques mois reliera St-Gervais à Chamonix.

St-Gervais fut le théâtre d'une affreuse catastrophe il y a quelques années. C'était au mois de juillet 1892, par une belle nuit d'été, que le village tout entier fut englouti ou plutôt submergé dans l'espace de deux heures.

Un des glaciers de l'aiguille du Gouter, faisant partie du massif du Mont Blanc et surplombant la vallée de St-Gervais à plus de deux mille mètres d'élévation, s'était creusé à l'intérieur et avec les années s'était rempli d'une énorme quantité de neige fondue, faisant comme un lac souterrain au haut de la montagne. La couche de glace creva sur le versant de la montagne et ce lac, tout entier, mélangé de sables, de rochers énormes et d'arbres vint s'abattre comme une avalanche sur le village. Quand le jour arriva, le vallon tout entier semblait inondé d'une boue liquide ; plus de deux cents personnes avaient péri.

Pour empêcher pareil malheur à l'avenir, les ingénieurs des ponts et chaussées ont depuis lors percé, dans l'épaisseur de la glace, des tunnels pour l'écoulement des eaux. On nous dit que quelques-uns de ces tunnels avaient cent cinquante mètres de long.

En quittant St-Gervais, nous remontons par une magnifique route les montagnes qui dominent la vallée de l'Arve, et au milieu des nombreux tournants de la montée, nous jouissons d'un panorama splendide de la vallée de Sallaucher et son encadrement de montagnes. A Megeve, nous touchons un point culminant de la route, toute la chaîne du Mont Blanc se déroule devant nous ; il fait presque froid. Après un déjeuner réconfortant, nous nous remettons en route pour commencer

la longue descente qui nous conduit par Flumet, jusque dans la vallée de l'Isère, enfin à Ugine nous nous retrouvons en plaine et à cinq heures nous arrivons au bout du lac d'Annecy. Un petit bateau à vapeur ne tarde pas à venir nous prendre et nous conduire par toute la longueur de ce délicieux petit lac jusqu'à Annecy; on ne sait qu'admirer le plus, le bleu limpide de l'eau, ou l'encadrement de montagnes laissant voir au-dessus des sommets le dôme neigeux du Mont Blanc, éclairé par le soleil couchant.

Nous ne pouvons nous arrêter à Annecy; nous continuons notre route, et une heure en chemin de fer nous met à Aix-les-bains. Aix a la réputation d'une ville d'eaux, non seulement pour les agréments de séjour mais pour les vertus de ses eaux sulfureuses; l'établissement thermal est très beau. Mais ce qui attire surtout la foule à Aix, ce sont les fêtes de nuit, les concerts et les représentations donnés chaque soir pendant la saison, soit au Grand Cercle, soit au Casino de la Villa des Fleurs: les jardins sont illuminés et toute la ville semble être en fête.

C'est environ à deux mille d'Aix que se trouve le lac du Bourget: cette admirable pièce d'eau a été une source d'inspiration pour les poètes et pour les romanciers. Rousseau y a écrit une partie de son Emile; Georges Sand l'a choisi comme site d'un de ses romans, enfin Lamartine l'a chanté en vers et en prose: ce lac lui inspira une de ses plus belles méditations. Plus tard revenu vers ses premiers souvenirs dans "Raphael," le poète en a donné la description suivante: "Au delà de ce bassin desséché, le Mont du Chat, plus nu, plus raide et plus âpre, plonge à pic ses pieds de roche, dans l'eau d'un lac plus bleu que le firmament où il plonge sa tête.. il va mourir à perte de vue, aux pieds des rochers

de Châtillon. Ces rochers s'ouvrent pour laisser s'écouler le trop plein des eaux du lac dans le Rhône. L'abbaye de Haute Combe, tombeau des princes de la maison de Savoie, s'élève sur un contrefort de granit au nord, et jette l'ombre de ses vastes cloîtres sur les eaux du lac. Abrité tout le jour du soleil par la muraille du Mont de Chat, cet édifice rappelle par l'obscurité qui l'environne, la nuit éternelle dont il est le seuil pour ces princes descendus du trône dans ses caveaux. Seulement le soir un rayon de soleil couchant le frappe et se réverbère un moment sur ses murs, comme pour montrer le port de la vie aux hommes à la fin du jour."

L'abbaye de Haute Combe fut fondée au XII[e] siècle par le prince Amédée de Savoie. Le monastère actuel date de 1740; il fut saccagé pendant la Révolution et vendu comme bien national. Redevenu propriété du roi de Sardaigne, il dut sa restauration au roi Charles Félix et à sa veuve, la reine Marie Christine; ces restaurations, terminées en 1843, ont rendu à Haute Combe sa belle église d'architecture gothique, et une admirable décoration de statues et de bas-reliefs, sans compter les monuments royaux, tous en marbre d'Italie d'une blancheur éblouissante. Le roi Charles Félix rétablit en 1826 les religieux de Citeaux dans les bâtiments de l'abbaye; le monastère est encore occupé par les pères Cisterciens de l'ordre austère de St-Bernard. Ces religieux cultivent leurs terres et leurs jardins qui suffisent à leur entretien frugal. L'abbaye contient non seulement le cloître occupé par les religieux mais les appartements réservés du roi d'Italie. D'après un protocole, ajouté au traité de cession de la Savoie, le roi d'Italie reste propriétaire de l'abbaye et la protège contre tout changement de destination.

C'est aux eaux d'Aix que Lamartine, vers 1816, fit la

connaissance d'une femme qu'il a rendue célèbre sous le nom d'Elvire, et qu'il aima profondément. En 1819, il revisita la vallée d'Aix et le lac du Bourget avec sa maîtresse; la mort la prit dans cette excursion pittoresque. Un an plus tard le poète épanchait ainsi dans la méditation " le Lac, " sa douleur inconsolable :

O lac! l'année à peine a fini sa carrière
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir
Regarde! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir!

O lac! rochers muets, grottes, forêt obscure,
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir!

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit et l'on respire,
Tout dise : ils ont aimé!

La publication des premières Méditations en 1820, produisit sur la génération d'alors presque le même effet qu'avait produit Chateaubriand vingt ans auparavant, lorsqu'il remua toute la France avec le " Génie du Christianisme."

" Toutes les organisations nerveuses et sentimentales, dit Larousse, s'éprirent jusqu'à l'enthousiasme de ce poète, qui faisait parler à l'amour une langue nouvelle, et associait avec un art incomparable l'âme humaine aux grands spectacles de la nature."

C'est aussi dans la Savoie que Lamartine fit la connaissance d'une jeune et jolie Anglaise, Elisa Marianne Birch. Séduite par sa poésie et par le poète lui-même, elle devint en 1823 Madame de Lamartine et apporta à son époux une brillante fortune. Cette union dura jusqu'en 1863; Madame de Lamartine mourut après avoir vu disparaître toute sa fortune. Six ans plus tard, le poète lui-même s'éteignait à Passy, où triste et

entièrement retiré, il vivait dans un chalet que la ville de Paris avait mis à sa disposition.

Je termine mon récit en reconnaissant que nous sommes redevables à la Savoie des stances les plus suaves et les plus harmonieuses de la France de notre siècle.

EMILE ROST.

Cyrano de Bergerac et "le Pédant Joué."

Le grand succès de "Cyrano de Bergerac" a appelé l'attention de nouveau sur l'étrange personnage du XVIIe siècle dont le nom sert de titre au beau drame d'Edmond Rostand, et les œuvres de Savinien Cyrano de Bergerac sont redevenues populaires. Le Cercle Français de Harvard joue tous les ans une pièce française et a choisi cette année "le Pédant Joué." La pièce, qui était en cinq actes, a été abrégée par le professeur H. L. N. Bernard, de Boston, et réduite à trois actes, ce qui en rend la représentation possible et la lecture agréable. Le Cercle Français de Harvard vient de publier "le Pédant joué," en trois actes, avec une excellente introduction par M. H. B. Stanton, un étudiant de la classe de 1900 de l'Université Harvard. M. Stanton a fait des recherches complètes sur la vie de Cyrano de Bergerac et a corrigé un grand nombre d'erreurs des biographes modernes.

"Cyrano," dit M. Stanton, "n'était ni Gascon ni noble." Son grand-père, Savinien Cyrano, qui s'appelait *noble homme*, était en réalité notaire à Paris, et acheta en 1582 les fiefs de Mauvières et de Bergerac, près Paris. Son fils aîné, Abel Cyrano, hérita du fief et du nom de Mauvières, et épousa Espérance Bellanger, une

bourgeoise de Paris. De ce mariage naquirent sept enfants, dont l'aîné, Abel Cyrano II, prit le nom de Mauvières. Le cinquième, Savinien II, naquit à Paris, le 6 mars, 1619 et hérita du fief et du nom de Bergerac.

M. Stanton nous dit que Savinien Cyrano eut pour précepteur, à l'âge de sept ans, un curé de campagne et que ce fut alors que commença son amitié pour Henri Lebret, qui fut plus tard son biographe. Il n'y a aucune preuve, ajoute M. Stanton, que Cyrano ait été élève au collège de Beauvais et qu'il y ait connu Molière. Granger, du "Pédant Joué," était connu de tous les étudiants de Paris, et non seulement de ceux du collège de Beauvais.

Lebret ne dit pas à quel collège Cyrano fut élevé, mais il dit que le jeune homme menait une vie de dissipation qui mécontentait grandement son père. Lebret réussit à réconcilier le père et le fils et persuada à celui-ci, qui n'avait que dix-neuf ans, à s'engager dans les *garde-nobles* de Carbon de Castel-Jaloux, un homme intrépide, capitaine d'une compagnie composée presque entièrement de Gascons aussi braves que leur chef. En peu de temps Cyrano obtint parmi ses camarades le surnom de "démon de la bravoure," et, à la guerre, il fut blessé deux fois grièvement. A vingt et un ans il quitta l'armée et se consacra aux lettres. Il prit des leçons de philosophie de Gassendi et devint bientôt célèbre par ses œuvres littéraires et par ses duels. Il avait, parait-il, un nez monumental et se battait à la moindre allusion à ce nez qui le "précédait partout d'au moins un quart d'heure." Son portrait, cependant, ne nous présente pas un nez d'une grandeur démesurée, et le visage est plutôt agréable.

Malgré ses duels, ses aventures extraordinaires et ses invectives contre ses ennemis, M. Stanton appelle notre attention sur le fait que Cyrano fut un des rares auteurs

de son temps qui aient aimé et apprécié la nature. Néanmoins, il est souvent burlesque, comme le prouvent ses ouvrages, "Histoire Comique du Voyage dans la lune," "Voyage au Soleil," et "le Pédant Joué." Son drame, "Agrippine," joué en 1654, eut du succès mais fut interdit après la première représentation comme irréligieux. Larousse en cite quelques beaux vers et ajoute en parlant de l'auteur : "Ce matamore de Bergerac valait mieux que sa réputation. Il fut l'homme le plus brave, sinon le plus spirituel de son temps. D'autres ajouteraient le plus débauché, mais il est constant qu'il n'ambitionna pas ce troisième titre de gloire. On le lui pardonnerait, parce qu'il a beaucoup aimé la science et qu'il a dit, sous une forme originale ou plutôt bouffonne, certaines vérités qui prouvent la force de son intelligence et la fécondité de son esprit."

On ne sait rien des histoires d'amour de Cyrano, et M. Stanton dit que "la sentimentalité était aussi étrangère au vrai Cyrano que la poltronnerie." Nous savons, au contraire, que M. Rostand fait de lui un amoureux digne des chevaliers de la Table Ronde.

Un soir de mai 1654, "une pièce de bois, jetée par mégarde ou avec intention, lui tomba sur la tête. Il faillit mourir sur le coup. Pendant la maladie qui s'ensuivit, et dont il ne devait pas se relever, plusieurs de ses manuscrits disparurent." (Larousse.) M. Stanton croit que la pièce de bois fut jetée avec intention par ordre de quelque grand seigneur qui voulait se venger sans danger d'une des sanglantes polémiques du poète. Le malheureux Cyrano succomba en septembre 1655. Son protecteur, le duc d'Arpajon, l'avait abandonné après son accident, et il mourut chez son cousin, Pierre Cyrano, près d'Arcueil.

M. Stanton nous raconte que la fortune de la famille

Cyrano périclita après la mort de Cyrano de Bergerac. Le frère de celui-ci fut condamné, une fois à 330 livres d'amende et une autre fois à 2000 livres pour usurpation de noblesse, et Jerôme Dominique Cyrano fut condamné en 1704 à 2000 livres d'amende pour la même délit. La famille Cyrano ne se releva pas de ce coup et disparut sans laisser de traces. Cyrano de Bergerac lui-même était tombé dans l'oubli le plus profond, avant que M. Rostand lui eût assuré l'immortalité par de beaux vers dignes de ceux du " Cid et d'"Hernani."

" Le Pédant Joué " est une pièce spirituelle et amusante et a eu l'honneur d'être imité par plusieurs écrivains, parmi lesquels Molière lui-même. Nous donnons plus loin une scène des " Fourberies de Scapin " et une du " Pédant Joué," et l'on verra que Molière n'a pas dédaigné d'emprunter une idée comique à Cyrano de Bergerac.

Le passage suivant du " Pédant Joué " est souvent cité sans être attribué à l'auteur :

" Granger.— Ce n'est pas par la métaphore seule, pain quotidien des *Scholares*, que je prétends capter votre bénévolence : voyons si mes arguments trouveront forme à votre pied. J'argumente ainsi. Du monde, la plus belle partie c'est l'Europe. La plus belle partie de l'Europe, c'est la France, *secundum geographos*. La plus belle ville de la France, c'est Paris. Le plus beau quartier de Paris, c'est l'Université, *propter Musas*. Le plus beau collège de l'Université, je soutiens à la barbe de Sorbonne, de Navarre, de Harcourt, que c'est Beauvais, quasi beau à voir. La plus belle chambre de Beauvais, c'est la mienne. *Atqui*, le plus beau de ma chambre, c'est moi. *Ergo*, je suis le plus beau du monde. *Et hinc infero* que, vous, mignardelette, étant encore plus belle que moi, vous seriez plus belle que le plus beau du monde."

LE PÉDANT JOUÉ, ACTE II, SCÈNE II.

GRANGER, CORBINELI, PAQUIER.

Corbineli, entre en courant.—Hélas ? tout est perdu, votre fils est mort !

Granger.—Mon fils est mort ! Es-tu hors de sens ?

Corbineli.—Non, je parle sérieusement. Votre fils, à la vérité, n'est pas mort, mais il est entre les mains des Turcs.

Granger.—Entre les mains des Turcs ? Soutiens-moi, je suis mort.

Corbineli.—A peine étions-nous entrés en bateau, pour passer de la porte de Nesle au quai de l'Ecole.....

Granger.—Et qu'allais-tu faire à l'Ecole, Baudet ?

Corbineli.—Mon Maître s'étant souvenu du commandement que vous lui avez fait d'acheter quelque bagatelle pour en régaler son oncle, s'était imaginé qu'une douzaine de cotrets n'étant pas chers, et ne s'en trouvant point par toute l'Europe, de si mignons comme en cette ville, il devait en porter là : c'est pourquoi nous passions vers l'Ecole pour en acheter ; mais à peine avons-nous éloigné la côte, que nous avons été pris par une Galère Turque.

Granger.—Et ! de par le cornet de retors Triton, Dieu marin ! qui jamais ouït parler que la mer fût à Saint Cloud ? qu'il y eût là des galères, des pirates, ni des écueils ?

Corbineli.—C'est en cela que la chose est plus merveilleuse ; et, quoique l'on ne les ait point vus en France que là, que sait-on s'ils ne sont point venus de Constantinople jusqu'ici, entre deux eaux ?

Paquier.—En effet, Monsieur, les Topinambours, qui demeurent quatre ou cinq cents lieues au-delà du Monde,

vinrent bien autrefois à Paris: et l'autre jour encore, les Polonais enlevèrent la princesse Marie, en plein jour, à l'hôtel de Nevers, sans que personne osât branler.

Corbineli.—Mais ils ne se sont pas contentés de ceci : ils ont voulu poignarder votre fils.

Granger.—Quoi ! sans confession ?

Corbineli.—S'il ne se rachetait par de l'argent.

Granger.—Ah ! les misérables.

Corbineli.—Mon maître ne m'a jamais pu dire autre chose, sinon : " va-t'en trouver mon père et lui dire..." ses larmes aussitôt suffoquent sa parole......

Granger.—Que diable aller faire aussi dans la galère d'un Turc ? D'un Turc !

Corbineli.—Ces Ecumeurs impitoyables ne me voulaient pas accorder la liberté de vous venir trouver, si je ne me fusse jeté aux genoux du plus apparent d'entre eux. " Eh ! Monsieur le Turc, " lui ai-je dit, " permettez-moi d'aller avertir son père, qui vous enverra tout à l'heure sa rançon. "

Granger.—Tu ne devais pas parler de rançon. Ils se seront moqués de toi ?

Corbineli.—Au contraire, à ce mot, il a un peu rasséréné sa face. " Va, m'a-t-il dit ; mais si tu n'es pas ici de retour dans un moment, j'irai prendre ton maître dans son Collège, et vous étranglerai tous trois aux antennes de notre navire.

Granger.—Que diable aller faire dans la galère d'un Turc ?

Paquier.—Qui n'a peut-être pas été à confesse depuis dix ans.

Granger.—Mais penses-tu qu'il soit bien résolu d'aller à Venise ?

Corbineli.—Il ne respire autre chose.

Granger.—Le mal n'est donc pas sans remède, Paquier ;

donne-moi le réceptacle des instruments de l'immortalité, *scriptorium scilicet.*

Corbineli.—Qu'en désirez-vous faire ?

Granger.—Ecrire une lettre à ces Turcs.

Corbineli.—Touchant quoi ?

Granger.—Qu'ils me renvoient mon fils, qu'au reste ils doivent excuser la jeunesse, qui est sujette à beaucoup de fautes.

Corbineli.—Ils se moqueront, par ma foi, de vous.

Granger.—Va-t'en donc leur dire, de ma part, que le premier des leurs qui tombera entre mes mains, je le leur renverrai pour rien.. Ah ! que diable, que diable aller faire en cette galère ?

Corbineli.—Tout cela s'appelle dormir les yeux ouverts.

Granger.—Mon Dieu ! Faut-il être ruiné à l'âge où je suis ? Va-t'en avec Paquier : prends le reste du teston que je lui donnai pour la dépense il n'y a que huit jours ...Aller sans dessein dans une galère !..Prends tout le reliquat de cette pièce. Ah ! malheureuse géniture, tu me coûtes plus d'or que tu n'es pesant !..Paye la rançon, et ce qui restera, emploie-le en œuvres pies..Dans la galère d'un Turc !..Bien, va-t'en ! Mais misérable, dis-moi, que diable allais-tu faire dans cette galère ?..Va prendre dans mes armoires ce pourpoint découpé que quitta feu mon père l'année du grand hiver.

Corbineli.—A quoi bon ces fariboles ? Vous n'y êtes pas, il faut au moins cent pistoles pour sa rançon.

Granger.—Cent pistoles ! Corbineli ; va-t'en lui dire qu'il se laisse pendre sans dire mot.

Corbineli.—Mademoiselle Genevotte n'était pas trop sotte, qui refusait tantôt de vous épouser, sur ce que l'on l'assurait que vous étiez d'humeur, quand elle serait esclave en Turquie de l'y laisser.

Granger.—Je les ferai mentir.. S'en aller dans la

galère d'un Turc! Hé quoi faire, de par tous les diables, dans cette galère? O galère, galère tu mets bien ma bourse aux galères."

LES FOURBERIES DE SCAPIN.

SCÈNE XI. – GÉRONTE, SCAPIN.

Scapin faisant semblant de ne point voir Géronte.—O ciel! ô disgrâce imprévue! ô misérable père! Pauvre Géronte, que feras-tu?

Géronte à part.—Que dit-il là de moi, avec ce visage affligé?

Scapin.—N'y a-t-il personne qui puisse me dire où est le seigneur Géronte?

Géronte.—Qu'y a-t-il Scapin?

Scapin courant sur le théâtre sans vouloir entendre ni voir Géronte.—Où pourrai-je le rencontrer pour lui dire cette infortune?

Géronte arrêtant Scapin.—Qu'est-ce que c'est donc?

Scapin.—En vain je cours de tous côtés pour le pouvoir trouver.

Géronte.—Me voici.

Scapin.—Il faut qu'il soit caché en quelque endroit qu'on ne puisse point deviner.

Géronte arrêtant Scapin.—Holà! Es-tu aveugle, que tu ne me vois pas?

Scapin.—Ah! monsieur, il n'y a pas moyen de vous rencontrer.

Géronte.—Il y a une heure que je suis devant toi. Qu'est-ce que donc qu'il y a?

Scapin.—Monsieur...

Géronte.—Quoi?

Scapin.—Monsieur votre fils..

Géronte—Eh bien, mon fils..

Scapin.—Est tombé dans une disgrâce la plus étrange du monde.

Géronte.—Et quelle ?

Scapin.—Je l'ai trouvé tantôt tout triste de je ne sais quoi que vous lui avez dit, où vous m'avez mêlé assez mal à propos; et, cherchant à divertir cette tristesse, nous nous sommes allés promener sur le port. Là, entre autres plusieurs choses, nous avons arrêté nos yeux sur une galère turque assez bien équipée. Un jeune Turc de bonne mine nous a invités d'y entrer, et nous a présenté la main. Nous y avons passé. Il nous a fait mille civilités, nous a donné la collation, où nous avons mangé des fruits les plus excellents qui se puissent voir, et bu du vin que nous avons trouvé le meilleur du monde.

Géronte.—Qu'y a-t-il de si affligeant à tout cela ?

Scapin.—Attendez, monsieur, nous y voici. Pendant que nous mangions, il fait mettre la galère en mer, et, se voyant éloigné du port, il m'a fait mettre dans un esquif, et m'envoie vous dire que si vous ne lui envoyez par moi, tout à l'heure, cinq cents écus, il va vous emmener votre fils en Alger.

Géronte.—Comment, diantre! cinq cents écus!

Scapin.—Oui, monsieur; et, de plus, il ne m'a donné pour cela que deux heures.

Géronte.—Ah! le pendard de Turc! m'assassiner de la façon!

Scapin.—C'est à vous, monsieur, d'aviser promptement aux moyens de sauver des fers un fils que vous aimez avec tant de tendresse.

Géronte.—Que diable allait-il faire dans cette galère ?

Scapin.—Il ne songeait pas à ce qui est arrivé.

Géronte.—Va-t'en, Scapin, va-t'en vite dire à ce Turc que je vais envoyer la justice après lui.

Scapin.—La justice en pleine mer! Vous moquez-vous des gens ?

Géronte.—Que diable allait-il faire dans cette galère ?

Scapin.—Une méchante destinée conduit quelquefois les personnes.

Géronte.—Il faut, Scapin, il faut que tu fasses ici l'action d'un serviteur fidèle.

Scapin.—Quoi, monsieur ?

Géronte.—Que tu ailles dire à ce Turc qu'il me renvoie mon fils, et que tu te mettes à sa place jusqu'à ce que j'aie amassé la somme qu'il demande.

Scapin.—Eh ! monsieur, songez-vous à ce que vous dites ? et vous figurez-vous que ce Turc ait si peu de sens que d'aller recevoir un misérable comme moi à la place de votre fils ?

Géronte.—Que diable allait-il faire dans cette galère ?

Scapin.—Il ne devinait pas ce malheur. Songez, monsieur, qu'il ne m'a donné que deux heures.

Géronte.—Tu dis qu'il demande...

Scapin.—Cinq cents écus.

Géronte.—Cinq cents écus ! N'a-t-il point de conscience ?

Scapin.—Vraiment oui, de la conscience à un Turc !

Géronte.—Sait-il bien ce que c'est que cinq cents écus ?

Scapin.—Oui, monsieur ; il sait que c'est mille cinq cents livres.

Géronte.—Croit-il, le traître, que mille cinq cents livres se trouvent dans le pas d'un cheval ?

Scapin.—Ce sont des gens qui n'entendent point de raison.

Géronte.—Mais que diable allait-il faire à cette galère ?

Scapin.—C'est vrai. Mais quoi ! on ne prévoyait pas les choses.—De grâce, monsieur, dépêchez !

Géronte.—Tiens, voilà la clef de mon armoire.

Scapin.—Bon.

Géronte.—Tu l'ouvriras.

Scapin.—Fort bien.

Géronte.—Tu trouveras une grosse clef du côté gauche, qui est celle de mon grenier.

Scapin.—Oui.

Géronte.—Tu iras prendre toutes les hardes qui sont dans cette grande manne, et tu les vendras aux fripiers pour aller racheter mon fils.

Scapin, en lui rendant la clef.—Eh ! monsieur, rêvez-vous ? Je n'aurais pas cent francs de tout ce que vous dites ; et, de plus, vous savez le peu de temps qu'on m'a donné.

Géronte.—Mais que diable allait-il faire à cette galère ?

Scapin.—Oh ! que de paroles perdues ! Laissez là cette galère, et songez que le temps presse, et que vous courez risque de perdre votre fils. Hélas ! mon pauvre maître ! peut-être que je ne te verrai de ma vie, et qu'à l'heure que je parle on t'emmène esclave en Alger. Mais le ciel me sera témoin que j'ai fait pour toi tout ce que j'ai pu, et que, si tu manques à être racheté, il n'en faut accuser que le peu d'amitié d'un père.

Géronte.—Attends, Scapin, je m'en vais quérir cette somme.

Scapin.—Dépêchez donc vite, monsieur ; je tremble que l'heure ne sonne.

Géronte.—N'est-ce pas quatre cents écus que tu dis ?

Scapin.—Non. Cinq cents écus.

Géronte.—Cinq cents écus !

Scapin.—Oui.

Géronte.—Que diable allait-il faire à cette galère ?

Scapin.—Vous avez raison ; mais hâtez-vous.

Géronte.—N'y avait-il point d'autre promenade ?

Scapin.—Cela est vrai ; mais faites promptement.

Géronte.—Ah ! maudite galère !

Scapin, à part.—Cette galère lui tient au cœur.

Géronte.—Tiens, Scapin, je ne me souvenais pas que je viens justement de recevoir cette somme en or, et je ne croyais pas qu'elle dût m'être sitôt ravie. (Tirant sa bourse de sa poche et la présentant à Scapin.) Tiens, va-t'en racheter mon fils.

Scapin, tendant la main.—Oui, monsieur.

Géronte, retenant sa bourse, qu'il fait semblant de vouloir donner à Scapin.—Mais dis à ce Turc que c'est un scélérat!

Scapin, tendant encore la main.—Oui.

Géronte, recommençant la même action.—Un infâme!

Scapin, tendant toujours la main.—Oui.

Géronte, de même.—Un homme sans foi, un voleur!

Scapin.—Laissez-moi faire.

Géronte, de même.—Qu'il me tire cinq cents écus contre toute sorte de droit!

Scapin.—Oui.

Géronte, de même.—Que je ne les lui donne ni à la mort ni à la vie!

Scapin.—Fort bien.

Géronte, de même.—Et que, si jamais je l'attrape, je saurai me venger de lui!

Scapin.—Oui.

Géronte, remettant sa bourse dans sa poche et s'en allant.—Va, va vite requérir mon fils.

Scapin, courant après Géronte.—Holà, monsieur!

Géronte.—Quoi?

Scapin.—Où est donc cet argent?

Géronte.—Ne te l'ai-je pas donné?

Scapin.—Non, vraiment; vous l'avez remis dans votre poche.

Géronte.—Ah! c'est la douleur qui me trouble l'esprit.

Scapin.—Je le vois bien.

Géronte.—Que diable allait-il faire dans cette galère!

Ah ! maudite galère ! traître de Turc ! à tous les diables !

Scapin, seul.—Il ne peut digérer les cinq cents écus que je lui arrache ; mais il n'est pas quitte envers moi ; et je veux qu'il me paye en une autre monnaie l'imposture qu'il m'a faite auprès de son fils.

Le grand Poquelin imita, il est vrai, Cyrano de Bergerac, mais quelle différence entre le " Pédant Joué " et " les Fourberies de Scapin " ! Molière " prenait son bien où il le trouvait " et changeait en or le cuivre qu'il jetait dans son puissant creuset.

ALCÉE FORTIER.

LE CHAPEAU DU PRÊCHEUR.

Un jour, dans sa chapelle,
Un pauvre prédicant
Fit au peuple fidèle
Un discours éloquent.
Son exorde soigné fut noble et plein de charmes ;
Il fit, dans ses trois points, honneur à la raison ;
Vers la péroraison,
De tous les yeux ruisselèrent des larmes.
A ce spectacle inattendu,
L'orateur attendri pleure aussi, mais de joie.
De la chaire enfin descendu,
Il ajoute, en séchant un pauvre œil qui se noie :
" Mes frères, j'ai prêché trois quarts d'heure ! il est temps
De passer la quête dans les bancs :
L'ouvrier, dit Saint Paul, est digne d'un salaire.
J'ai travaillé pour votre âme ; j'espère
Que tous, avec amour,
En ce grand jour de fête,

Vous mettrez à la quête
Qui va faire le tour.
Que chacun donne ce qu'il pense....
Préparez-vous." En guise de plateau,
Il prête son chapeau,
Et la quête commence....
Elle ne rapporta rien.
On fit deux fois le tour : inutile ! personne
Ne fit l'aumône.
Un homme qui prêchait si bien
Devait largement se suffire,
Sans mettre à prix le fruit de ses talents.
Le plat donc revint vide ; et le prêcheur de dire :
" Je dois tous mes remerciements
A l'aimable assistance
Qui m'a rendu mon chapeau,
Avec tant d'obligeance."
Ce conte n'est pas nouveau,
Hélas ! Si vous avez du talent, du génie,
Gardez-vous d'en montrer en sotte compagnie.

JOSEPH LE BEUZIT.